

Québec français



Bernard Cleary Interview

L'enfant de 7000 ans Bernard Cleary Éditions du
Pélican/Septentrion, Sillery, 1989, 287 p.

Yolande Ricard

Numéro 80, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44779ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ricard, Y. (1991). Bernard Cleary : interview / *L'enfant de 7000 ans* Bernard Cleary Éditions du Pélican/Septentrion, Sillery, 1989, 287 p. *Québec français*, (80), 79–80.

INTERVIEW

Bernard CLEARY

Propos recueillis par
Yolande RICARD

Bernard Cleary, parlez-nous de ce « pays rêvé » qui est aussi le titre du premier chapitre de votre livre L'enfant de 7000 ans.

Le « pays rêvé », dans *L'enfant de 7000 ans*, c'est celui de mon père qui m'en a parlé à maintes reprises lorsque j'étais tout jeune, mais aussi celui qui j'ai échafaudé au cours de toutes ces années de ma jeunesse, souvent très difficiles, et ces années récentes, qui m'ont permis de travailler à l'élaboration d'un projet de société pour les *Montagnais* et de vivre la négociation territoriale avec les gouvernements. Celui des *Montagnais*, des Autochtones de toutes nations, qui ont commencé à parler de prise en charge, d'autonomie, de coexistence, de négociations d'égal à égal et entre peuples souverains. C'est celui des Amérindiens du Canada qui, écrasés depuis si longtemps, ayant perdu toute confiance en eux, ont vu leur fierté rallumée petit à petit comme la braise d'un feu de camp presque éteint que la brise attise.

Ce « pays rêvé » est la « recouvrance » d'une partie du territoire de nos ancêtres ; ce pays où nous pourrions profiter des immenses richesses naturelles et ainsi sortir du marasme social causé par l'assistance sociale ; ce pays où nous pourrions nous développer selon nos propres choix de société ; ce pays où il nous sera possible de nous gouverner, d'une façon autonome, selon nos propres lois ou règlements.

Vous parlez de « projet de société », de « nouveau contrat social » d'un « pays rêvé », mais quels en sont les fondements pour les Atikamekw et les Montagnais ?

Les fondements de ce projet de société sont multiples et consistent toujours à nous donner les leviers nécessaires pour notre développement social, culturel et économique, tout en respectant notre caractère distinct et notre culture spécifique. La base fondamentale de ce projet de société est le territoire ancestral des *Atikamekw* et des *Montagnais* qui n'a jamais été cédé, ni conquis. Il faut que les droits des Autochtones, comme ceux des autres, soient clairement définis sur l'ensemble de ce territoire ancestral. La négociation territoriale, moment historique pour les *Atikamekw* et pour les *Montagnais*, a une signification incommensurable. Nous avons tellement rêvé à la récupération de ce territoire que nous ne pourrions pas nous contenter d'un règlement dont l'issue serait autre.

Quels sont donc les véritables enjeux de la négociation territoriale globale des Atikamekw et des Montagnais ?

Cette négociation est le moment privilégié d'un règlement qui traîne depuis quelque

400 ans. Il ne s'agit pas d'une simple prise en charge à rabais pour soulager les gouvernements de leurs problèmes administratifs et laisser aux Autochtones l'odieuse des coupures budgétaires ou l'application des politiques gouvernementales, difficiles à faire avaler, comme ça s'est passé trop souvent au cours des dernières années, mais d'une prise en main totale de notre destinée, notre choix de société, sur une terre bien à nous. Dans un sens, ce que nous souhaitons aujourd'hui, par cette négociation globale, c'est exactement ce que désiraient les Québécois du début des années '60 et qu'ils ont obtenu en partie par la suite : plus de pouvoirs pour se développer selon leurs propres choix, le respect de leur spécificité et la reconnaissance de leurs compétences. Puisque nous sommes les premiers habitants de ce pays, avec une langue, une culture et un mode de vie différents, nous constituons donc une société tout au moins aussi distincte, sinon plus, que celle des Québécois. C'est une partie importante de cette distinction que nous voulons faire reconnaître dans notre nouveau contrat social avec les gouvernements du Québec et d'Ottawa en leur demandant surtout d'oublier de faire de nous des Canadiens ou des Québécois comme les autres.

Les « clés du futur » du chapitre VII de votre ouvrage sont-elles les valeurs traditionnelles ?

Pour arriver véritablement à construire ce futur pour nous, il faut que les Québécois reconnaissent que nous avons des compétences historiques propres qui se rapprochent de la nature. L'histoire millénaire a démontré que les Autochtones ont été et sont encore aujourd'hui les protecteurs de l'environnement. Et si cet environnement



s'est détruit au cours des 100 dernières années en Amérique, sous le règne incontestée des Allochtones, beaucoup plus rapidement qu'il ne le fut jamais sous celui des Autochtones, c'est possiblement à cause de gestes inconsidérés d'un développement trop rapide que la nature n'a pas pu supporter.

Les sages autochtones ont toujours prêché qu'il fallait laisser reposer un territoire de chasse pendant un certain temps après qu'il eut été utilisé pour permettre de revenir plus giboyeux. Dans cette perspective des équilibres écologiques qui a toujours été la nôtre, la protection de l'environnement passe par la vénération des relations d'interdépendance des principaux éléments des écosystèmes : sol, eau, végétation, faune, etc.

Il est évident pour nous que notre futur prend ses racines dans le passé et que nous voulons conserver nos traditions. Cependant, la fidélité à cette tradition n'a jamais exigé que nous soyons confinés, pour l'éternité, à la chasse et à la pêche, ou de nous contenter d'être des « guides indiens ». C'est la philosophie derrière l'activité proprement dite de chasse ou de pêche qui est véritablement la tradition. Il ne faut jamais oublier que confier notre développement économique aux seules activités de chasse et de pêche serait nous condamner à la pauvreté et à l'assistance sociale. Cette démonstration a été faite ailleurs dans biens d'autres pays qui se sont organisés pour que leurs Autochtones se contentent de vivre exclusivement de ces activités. Ce serait aussi éliminer toutes nos chances de profiter normalement de l'avancement des civilisations actuelles.

Rapidement et aussi en guise de conclusion, pourriez-vous nous dire ce que nous pouvons faire, à titre d'individu, pour aider la cause amérindienne ?

Nous sommes conscients que, seuls, nous aurons bien de la difficulté à faire fléchir les gouvernements en place qui sont beaucoup plus tournés vers l'électoratisme que la d'ailleurs perçu au cours de la crise des Mohawks de cet été. Les votes montagnais ou atikamekw sont malheureusement peu nombreux. Nous avons besoin des gens qui, de près ou de loin, sont intéressés par cette noble cause, qui voient dans cette faute historique une erreur à corriger et qui sont prêts, en personnes responsables, à en payer la note. Nous avons besoin de ceux qui ont acheté les thèses faciles, véhiculées par les tenants du statu quo, qui profitent largement de la situation actuelle, mais qui vont aller au fond des choses et probablement changer d'opinion à la lumière des faits nouveaux. Nous avons besoin d'opposants honnêtes qui nous permettront un débat objectif pour que nos chances soient égales face à nos adversaires. ●

L'enfant de 7000 ans

Bernard CLEARY

Éditions du Pélican / Septentrion, Sillery, 1989, 287 p.